



Les bornes frontières

La carte, le territoire et la borne...

Les limites des États :

Les bornes frontières matérialisent les limites des États et où sont souvent représentés les armoiries ou les signes des pays limitrophes.

Celles-ci portent régulièrement le millésime de l'année de réalisation ainsi qu'un numéro d'ordre.

Aujourd'hui, ces bornes aux fonctions diverses intègrent le patrimoine et deviennent aussi partie intégrante d'un tourisme vert et de randonnée.

Les bornes frontières séparant la Belgique et la France :



Elles ont été le plus souvent érigées sous le régime hollandais entre 1819 et 1829. L'historique de la frontière franco-belge est complexe. La poussée des limites de la France vers le Nord sera constante au fil de traités internationaux ou d'accords locaux.

Le Traité des limites de Courtrai du 28 mars 1820 a cependant joué un rôle important dans la délimitation de cette frontière, qui prit, à quelques détails près, son tracé actuel. Différentes bornes bien antérieures subsistent le long de cette frontière. Les plus anciennes datent de 1670 et indiquent l'ancienne frontière entre la France et les Pays Bas.

Les bornes, traversant les contextes politiques et les époques historiques, subsistent souvent aux institutions qui les ont érigées. L'indépendance de la Belgique date de 1830. La frontière franco-belge compte aussi de nombreux exemplaires datant de 1901 et portant eux les lettres B (Belgique) et F (France). Il en reste certainement encore à redécouvrir, enfouies sous la végétation et parfois bien loin de la frontière actuelle.

Les bornes frontières datant de 1819 sont difficiles à retrouver, petites pierres de taille, d'environ 60 cm de hauteur, de forme carrée, elles portent les inscriptions F (France) et N (Nederland). Le millésime 1819 ou 1820 figure le plus souvent sur ces bornes très sobres et simples.

Proche de Baisieux, on retrouve ce type de borne entre Camphin-en-Pévèle et Lamain, au lieu-dit « La Jambe de bois », juste en face de la cinse de Patrick Delemazure (Voir les photos ci-dessous).



Les bornes frontières

Source :

Guy MALEVEZ, historien, "La carte, le territoire et la borne", septembre 2013, page 83 à 86

http://docum1.wallonie.be/.../CN86/19_CN86_Malevez.pdf

Photos des anciennes bornes frontières France-Netherlands de 1819
A l'époque où la Belgique appartenait encore aux Pays Bas, avant la révolution de 1830



Ci-dessous photos prises de la borne située à la jambe de bois à CAMPHIN-EN-PEVELE

